

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Approche des territoires de fécondité en France d'après les générations 1889 à 1949

Le processus de diffusion spatiale à partir des territoires pionniers

André ETCHELECOU

Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, France

La France fut composée de plus de trois cents pays coutumiers. Cette grande variété est mal reflétée par les études portant sur les moyennes nationales. Si la transition démographique reste un phénomène universel, elle s'opère plus ou moins rapidement selon les populations avec, à terme, une convergence des régimes démographiques. Le degré de rapidité dépend du degré d'intégration à la modernité. Généralement les innovations s'observent plus dans les zones d'échanges (villes, bordures maritimes et fluviales) ; les situations de résistance dans les comportements restent plutôt le fait de populations situées en position de relatif isolement. Ces derniers cas sont fort intéressants pour le démographe car par les comportements face à la vie on réussit à identifier parfois des systèmes de régulation du peuplement qui se traduisent notamment par une forte stabilité de la fécondité générale masquant les variations de ses composantes (intensités et calendriers des fécondité légitime et illégitime, structure par état matrimonial). Pour le démographe, un territoire de fécondité devient un espace au sein duquel on peut observer durablement une forte homogénéité. Deux critères sont essentiels : une identification spatiale repérée par une permanence suffisamment durable de niveaux de fécondité très voisins.

Après la deuxième guerre mondiale, la France a connu une longue période de reprise de la fécondité. Alors que la transition démographique est achevée ou en voie d'achèvement selon les anciens pays coutumiers, deux questions méritent clarification : trouve-t-on trace encore de territoires de fécondité ? la reprise de fécondité s'est-elle traduite de la même façon dans l'ensemble de la métropole ?

Nous avons choisi d'observer les profils de fécondité générale pour les soixante générations consécutives 1889-1949 selon un découpage départemental. Ces générations permettent d'observer l'éventail des situations entre zones pionnières (fécondité faible et stable dès les générations du XIXe) et zones résistantes (fécondité élevée et stable encore pour les générations du XXe).

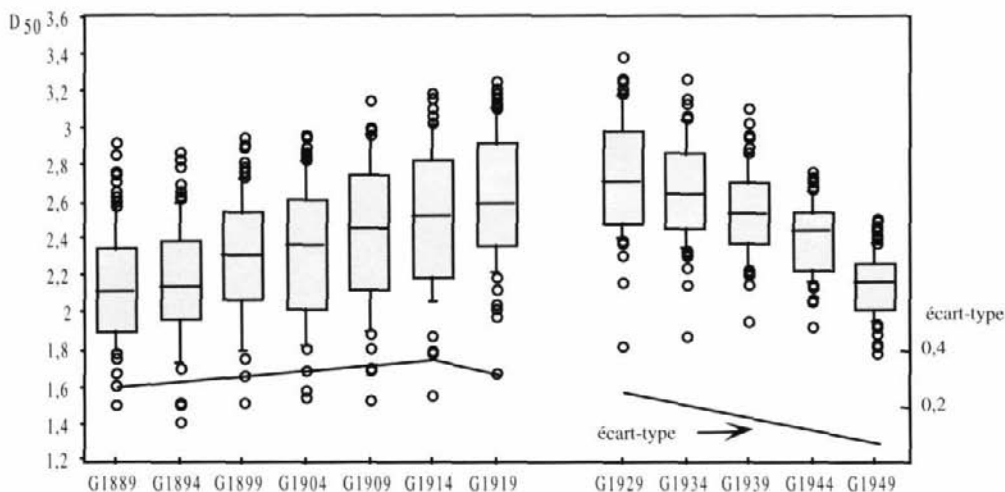
Méthode de reconstitution de la fécondité générale

Ne pouvant utiliser que les taux de fécondité générale par groupes d'âges centrés sur les années de recensement, les approximations suivantes ont été nécessaires : (a-) admettre pour chaque département des niveaux de fécondité similaires à un âge donné pour les générations qui encadrent la génération étudiée ; (b-) admettre que pour estimer les taux manquants à l'échelle du département les variations observées en moyenne nationale s'appliquent de la même façon au département (méthode dans Etchelecou A., *Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales*, Paris, PUF, INED, Travaux et Documents, Cahier n°129, pp. 201 et s.). De la sorte, nous avons pu estimer la descendance finale des douze générations moyennes centrales espacées de cinq ans en cinq ans comme repères pour définir le profil de fécondité de chaque département, à l'exception de la génération 1924 pour laquelle les approximations semblaient plus incertaines.

Le processus d'homogénéisation se vérifie

Le processus d'homogénéisation progressive est en cours avec une réduction continue des écarts entre départements pour les générations 1889 à 1949 (graphique 1).

GRAPHIQUE 1 : DISTRIBUTION DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS SELON LA DESCENDANCE FINALE POUR LES GÉNÉRATIONS 1889 À 1949



Le français moyen, un repère plus qu'une réalité

Le profil de la distribution globale des descendance finale pour les 94 départements métropolitains¹ de la génération moyenne centrale 1889 à la génération moyenne centrale 1949 ne se retrouve strictement dans aucun département français. Si l'on veut caractériser la fécondité du français moyen par quelques départements il faut subdiviser les 60 générations en au moins trois groupes : les générations 1889 à 1899 (ce sont les Landes qui représentent le moins mal la moyenne nationale), les générations 1904 à 1919 (ce sont le Lot-et-Garonne et le Gers qui représentent bien le profil français), les générations 1929 à 1949 (La Loire et le Cher approche le mieux le français moyen). Pour l'ensemble des 60 générations 1889 à 1949, c'est l'ensemble Cher, Indre, Nièvre qui s'approche le plus du profil national. La moyenne nationale même au XXe en France est un résumé peu robuste de la situation réelle. Elle permet toutefois de caractériser quelques situations relatives. Ainsi, les départements présentant pour les 60 générations un niveau de descendance finale toujours supérieur à la moyenne nationale se jouxtent tous (carte 1). Ceux qui présentent pour toutes les générations un niveau toujours inférieur à la moyenne nationale sont ceux qui possèdent de très grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, tout le pourtour méditerranéen, le nord de l'Auvergne-Limousin (carte 2).

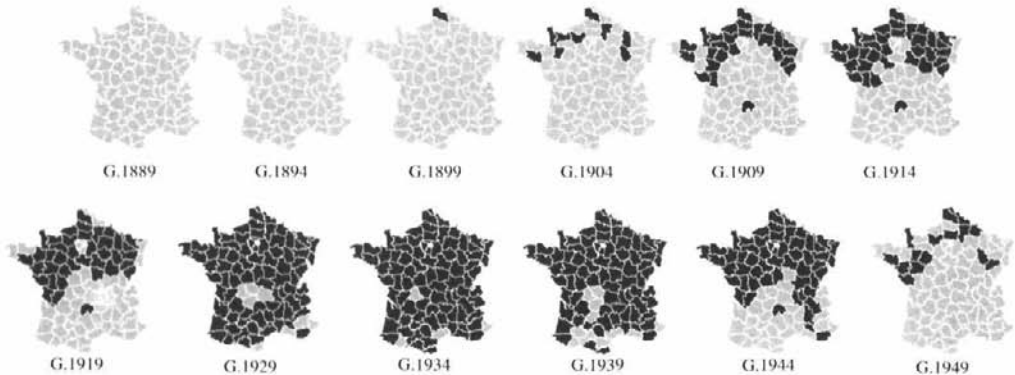
¹ Les statistiques portant sur les deux départements corses n'ont pas permis de les intégrer dans l'analyse.

CARTE 1 : G.1889-G1949 : D_{50} TOUJOURS SUPÉRIEURE À LA MOYENNECARTE 1 : G.1889-G1949 : D_{50} TOUJOURS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

Une dynamique spatiale

On avait observé au XIXe une dynamique spatiale pour la baisse de la fécondité légitime avec une évolution qui s'étendait par effet de proximité à partir des grandes villes et des grands axes fluviaux et méditerranéens (indice de fécondité légitime $I_g \leq 500$ de 1846 à 1921 cf. Etchelecou A., 1993. « Modèles régionaux contre modèles nationaux », *Espace, Populations, Sociétés*, 2, pp. 249-254). L'observation longitudinale précise le constat.

CARTE 3 : TAUX NET DE REPRODUCTION > 1 POUR LES GÉNÉRATIONS 1889 À 1949



La cartographie du taux net de reproduction supérieur à l'unité² pour chacune des douze générations-repères traduit une dynamique spatiale que ne saurait infirmer l'approximation du choix uniforme de la même table de mortalité pour tous les départements³.

Ainsi, même dans ce que l'on peut considérer comme l'exception du XXe, les générations concernées par la forte fécondité d'après 1945, illustrent un effet de proximité dans la couverture spatiale du processus de diffusion/rétraction des valeurs de R_0 . Cette dynamique spatiale traduit-elle une dynamique territoriale ?

Des territoires de fécondité

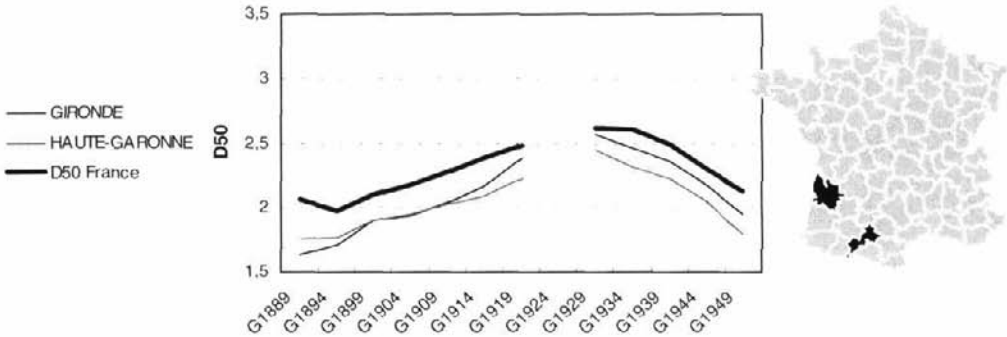
Pour préciser les territoires de fécondité, il faut identifier les espaces présentant des permanences durables de comportements homogènes.

A l'aide des profils de descendance finale (D_{50}), les 94 départements métropolitains peuvent être regroupés en 31 espaces qui constituent 17 territoires de fécondité regroupés en 6 types⁴ :

Type 1 – Une faible fécondité chronique qui concerne quatre territoires :

- Un territoire Garonne composé des deux pôles Haute-Garonne et Gironde séparés par le territoire Gers-Garonne constitué des trois départements contigus Lot-et-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne qui ont présenté pour les 30 générations 1899 à 1929 un profil très proche du français moyen pour les deux premiers, un peu supérieur pour le dernier ;

Territoire Garonne

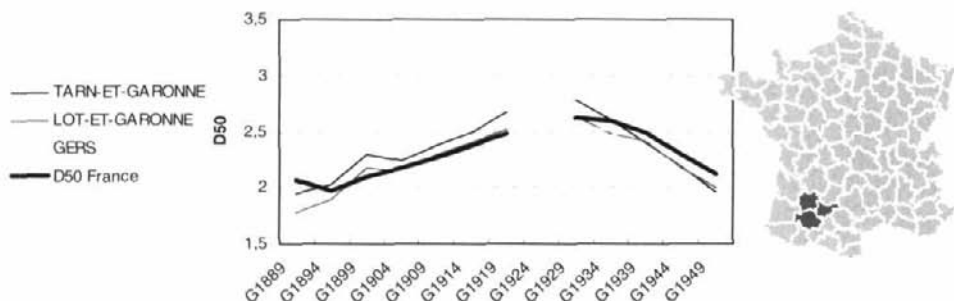


² égal au produit de la descendance féminine ($0,488 D_{50}$) et de la probabilité de survie à l'âge moyen des mères à la naissance des enfants (s_a) pour chaque génération au plan national (extrait de Vallin J. 1973, sauf pour les générations 1889 et 1894 où les probabilités de survie (s_a) ont été estimées respectivement à 0,695 et à 0,707).

³ Comme pour la fécondité il y a des différences marquées de mortalité à l'intérieur de l'espace français qui bénéficient généralement au sud. L'utilisation de la table moyenne nationale sous-estime la reproduction nette dans le sud de la France.

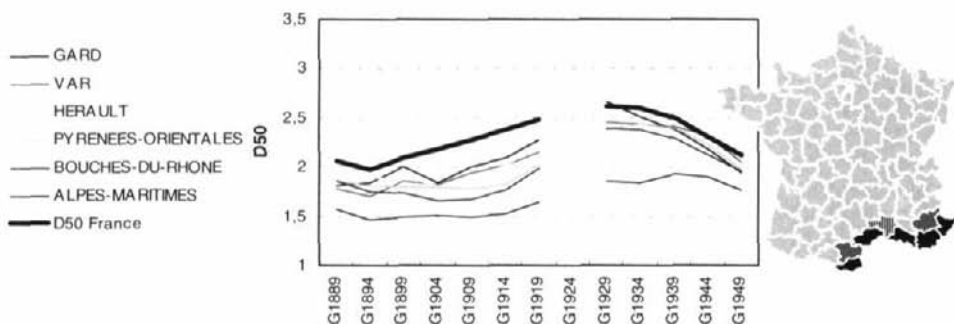
⁴ Un essai de typologie est toujours réducteur. Les traitements statistiques doivent être utilisés avec une grande prudence. Le traitement automatisé par analyse en composantes principales permet une typologie selon divers procédés (moyennes mobiles, analyse ascendante, les deux associés...). Les résultats aident à dégrossir l'analyse sous des apparences de certitude. Nous avons exercé une surveillance attentive des profils de descendance finale pour rendre plus cohérents le nombre de sous-populations et la composition de ces sous-populations. Trois critères ont été retenus fondés sur une position relative par rapport à la France moyenne : la fécondité des générations du XIXe, la pente de l'évolution de la D_{50} jusqu'à la génération moyenne 1934, la fécondité des générations moyenne 1944-1949.

Territoire Gers-Garonne



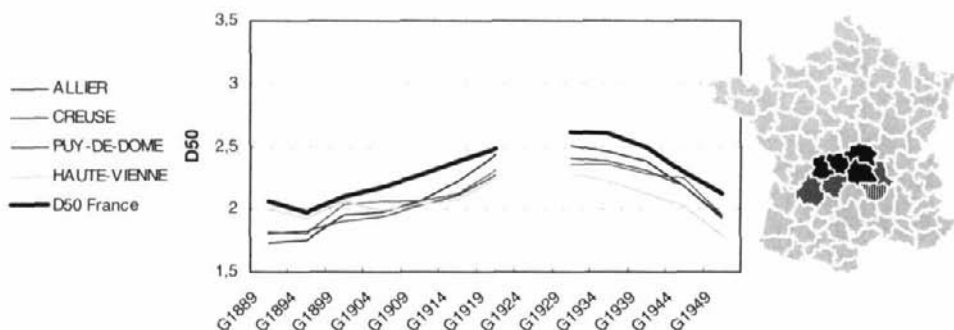
- Un territoire Méditerranée dont la zone d'influence s'appuie sur cinq pôles départementaux bordant la Méditerranée Alpes-maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Hérault, Pyrénées-Orientales en s'exerçant encore sur trois départements périphériques (l'Aude, tampon avec le territoire Pyrénées ; le Gard, tampon avec le territoire rhodanien ; les Alpes-de-Haute-Provence, tampon avec le territoire alpin).

Territoire Méditerranée



- Un territoire Auvergne-Limousin dont la zone d'influence porte principalement sur un pôle de quatre départements contigus l'Allier, la Creuse, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, et sur quatre départements périphériques (la Corrèze, la Dordogne, tampons avec le territoire Massif Central; la Loire, tampon avec le territoire rhodanien ; la Haute-Loire, tampon avec les territoires Massif Central et Rhône).

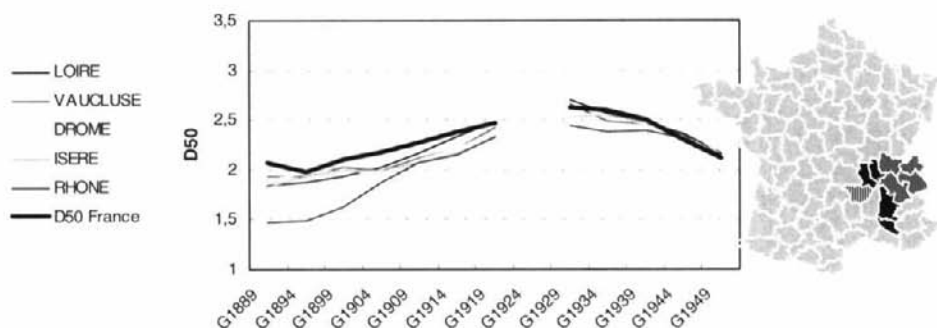
Territoire Auvergne-Limousin



Type 2 – Une faible fécondité chronique mais un ajustement au français moyen pour les générations récentes qui concerne deux territoires :

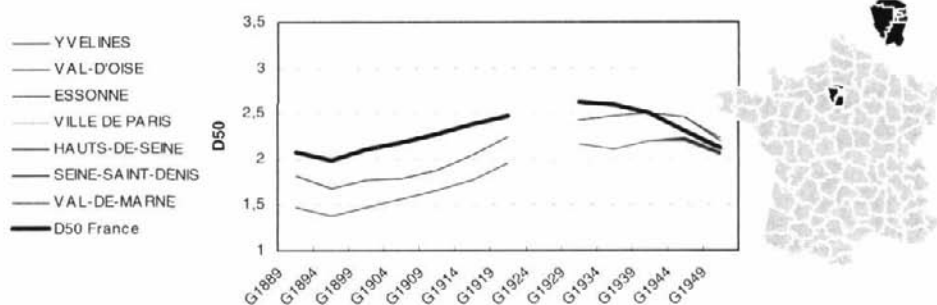
- Un **territoire rhodanien** dont la zone d'influence porte sur dix départements avec un pôle Loire, Rhône, Isère, Drôme, Vaucluse et une zone périphérique qui s'étend aux quatre départements du territoire alpin Ain, Haute-Savoie, Savoie, Hautes-Alpes, et sur la Haute-Loire, tampon avec le territoire Massif Central.

Territoire Rhodanien



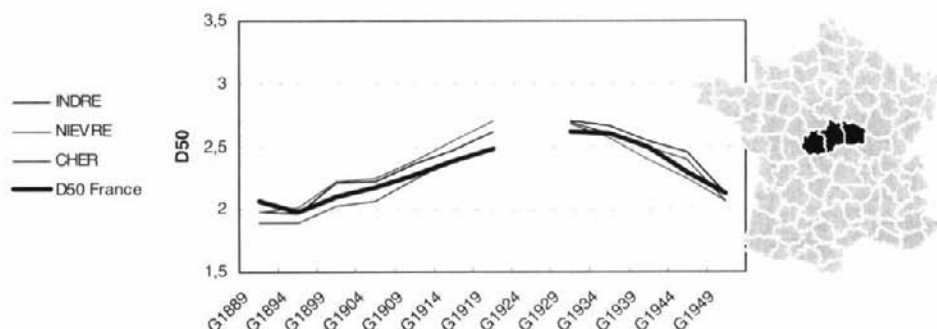
- Un **territoire parisien** qui marque son influence sur les sept départements de la grande couronne parisienne Ville de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yvelines, Val-d'Oise, Essonne.

Territoire Parisien



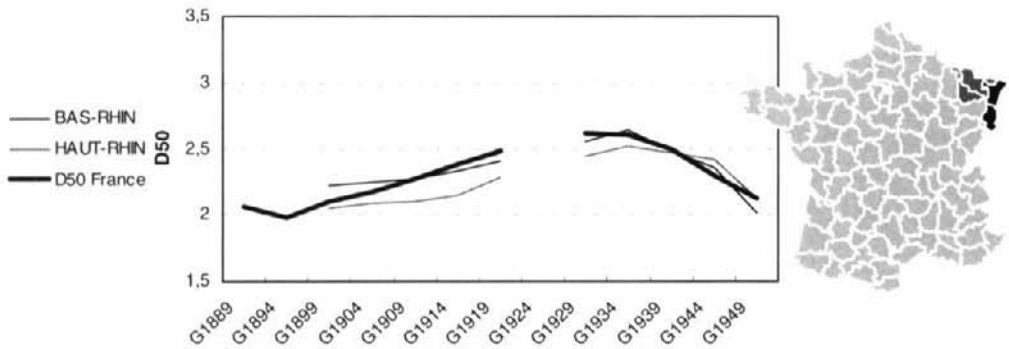
Type 3 – Les profils les plus proches du français moyen pour les soixante générations 1899-1949 qui concernent deux territoires :

Territoire Nivernais-Berry



- Un territoire Nivernais-Berry composé du noyau Indre, Cher Nièvre.
- Un territoire alsacien composé du pôle Bas-Rhin, Haut-Rhin et d'une zone périphérique qui s'étend aux deux départements voisins de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle pour les générations les plus récentes.

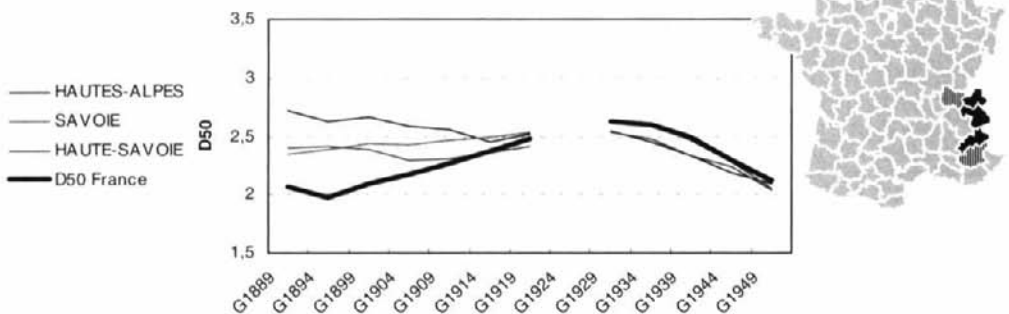
Territoire Alsacien



Type 4 – Une persistance marquée de système coutumier pour cinq territoires :

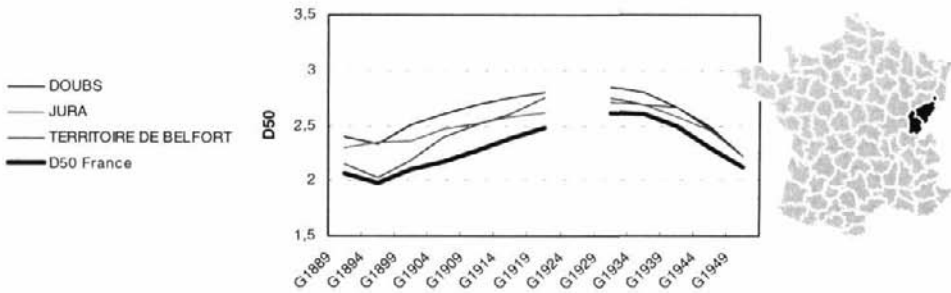
- un territoire alpin dont la zone d'influence s'étend sur cinq départements, des Alpes-de-Haute-Provence (tampon avec le territoire méditerranéen de basse fécondité qui présente un profil mélangeant caractéristiques coutumières jusqu'à la génération 1914 et basse fécondité du groupe Méditerranée après la génération 1914) à l'Ain (tampon avec le territoire jurassien) autour d'un pôle Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie (ces trois départements étant soumis pour les générations récentes à l'extension d'influence du territoire rhodanien) ;

Territoire Alpin



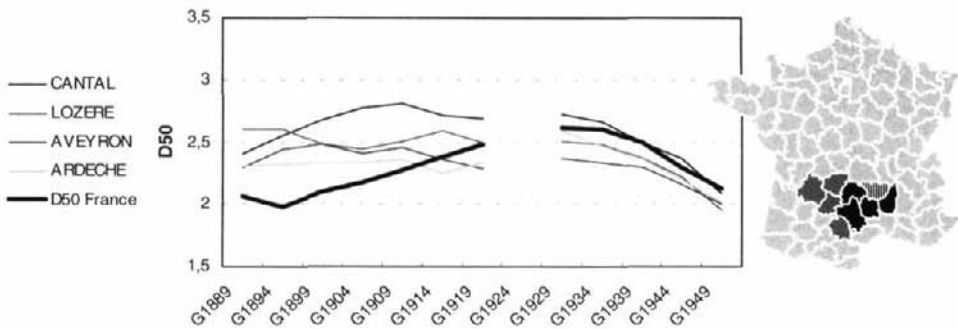
- un territoire jurassien dont la zone d'influence est composée de trois départements, un pôle Doubs, Jura et un département-tampon le Territoire-de-Belfort situé encore sous influence du territoire alsacien et du croissant nord.

Territoire Jurassien



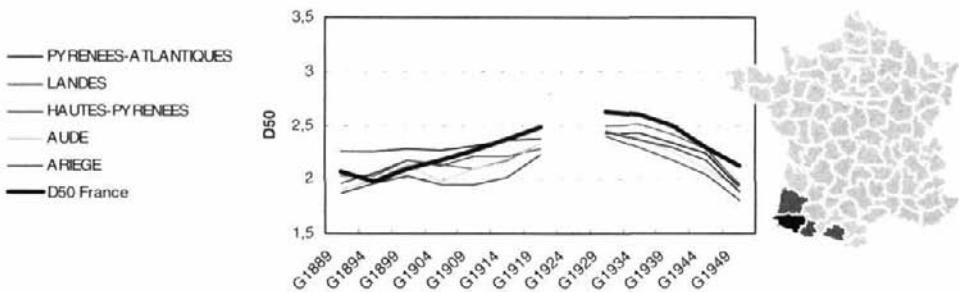
- Un territoire Massif Central dont la zone d'influence s'étend sur neuf départements avec un pôle de quatre départements contigus Cantal, Lozère, Aveyron, Ardèche, une zone périphérique à l'ouest et au sud composée de la Dordogne, du Lot, du Tarn, de la Corrèze, et un département-tampon la Haute-Loire dont le profil est encore influencé par les territoires Auvergne-Limousin et le territoire rhodanien.

Territoire Massif Central



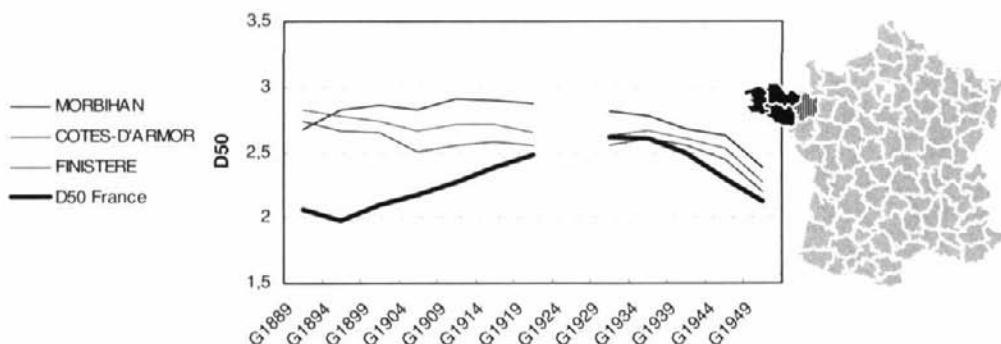
- Un territoire Pyrénées dont la zone d'influence s'étend principalement sur six départements avec une pôle Pyrénées-Atlantiques et une zone périphérique Landes, Hautes-Pyrénées, Ariège. Il convient d'y ajouter les parties montagneuses de la Haute-Garonne, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Territoire Pyrénées



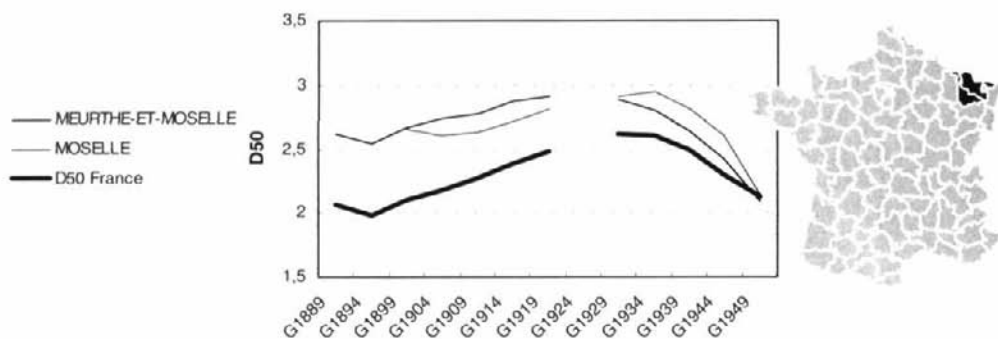
- Un territoire Bretagne dont la zone d'influence s'étend sur quatre départements composée de d'un pôle Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère et d'un département-tampon l'Ille-et-Vilaine dont le profil marque aussi l'influence du Croissant-Nord..

Territoire Bretagne



- Type 5 – Une forte fécondité chronique mais un ajustement au français moyen pour les générations les plus récentes qui concerne le territoire mosellan de Meurthe-et-Moselle, Moselle qui fut sous influence du Croissant-Nord.

Territoire Mosellan

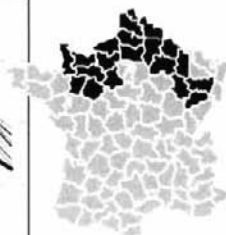
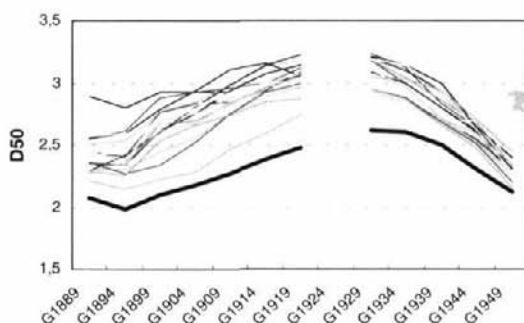


- Type 6 – Une forte dynamique de fécondité qui s'applique à trois territoires :

- Le territoire du Croissant-Nord qui est composé de dix neuf départements caractérisés par une très forte fécondité et une croissance de D_{50} entre les générations 1889 et 1929 au moins égale à la croissance observée en moyenne nationale : Pas-de-Calais, Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Haute-Marne, Manche, Eure, Sarthe, Oise, Calvados, Mayenne, Somme, Eure-et-Loir, Orne, Haute-Saône, Seine-maritime, Vosges, Marne. Il faut noter que le Nord ne présente un profil réellement analogue aux départements de ce territoire du Croissant-Nord que depuis la génération moyenne 1929.

— PAS-DE-CALAIS
 — AISNE
 — ARDENNES
 — MEUSE
 — HAUTE-MARNE
 — MANCHE
 — EURE
 — SARTHE
 — OISE
 — CALVADOS
 — MAYENNE
 — SOMME
 — EURE-ET-LOIR
 — ORNE
 — HAUTE-SAONE
 — SEINE-MARITIME
 — VOSGES
 — MARNE
 — NORD
 — D50 France

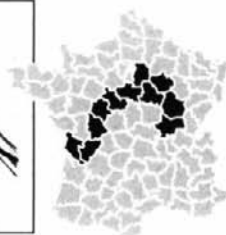
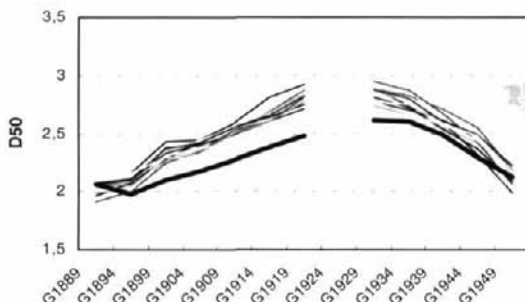
Territoire du Croissant-Nord



- Le territoire du Croissant-Centre qui est composé de onze départements dont le profil est similaire à celui du territoire du Croissant-Nord mais à un plus faible niveau de fécondité : Loir-et-Cher, Yonne, Charente-maritime, Aube, Vienne, Seine-et-Marne, Indre-et-Loire, Côte-d'Or, Loiret, Saône-et-Loire, Charente.

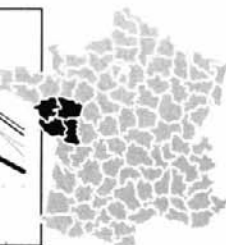
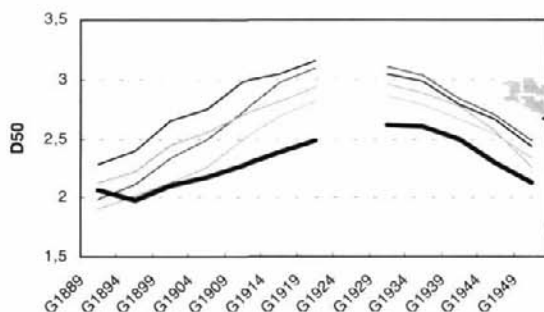
— LOIR-ET-CHER
 — YONNE
 — CHARENTE-MARITIME
 — AUBE
 — VIENNE
 — SEINE-ET-MARNE
 — INDRE-ET-LOIRE
 — COTE-D'OR
 — LOIRET
 — SAONE-ET-LOIRE
 — CHARENTE
 — D50 France

Territoire du Croissant-Centre



- Le territoire vendéen dont le profil est celui du territoire du Croissant-Nord mais avec le niveau de fécondité du territoire du Croissant-Centre pour les générations du XIXe. Quatre départements le composent : Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres.

Territoire Vendéen



Au total,

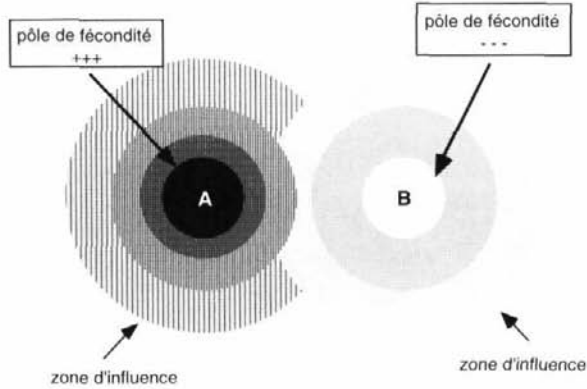
Cette analyse n'est intéressante que par les suites auxquelles elle doit conduire si l'on souhaite faire apparaître des conclusions à valeur générale.

Le découpage statistique du département présente l'inconvénient mais aussi l'avantage de refléter les comportements et les structures de populations dominantes. Par rapport au français moyen, on peut considérer que l'hétérogénéité y est moins forte. Toutefois, pour les départements aux caractères géographiques fortement contrastés, il est certain que la délimitation de territoires de fécondité doit faire appel à des analyses plus localisées. Après les caractérisations de fécondités régionales, il apparaît qu'une meilleure connaissance des territoires démographiques doit tenir compte de l'unité spatiale du département. La question des faibles effectifs semble être un faux problème dans la mesure où l'on raisonne non pas avec des échantillons mais avec les effectifs réels : illustration peut être faite par le plus petit département français le Territoire-de-Belfort. Quel que soit le département, l'étude confirme la forte inertie des comportements de fécondité entre les générations avec une forte cohésion géographique.

Pour déterminer de façon fine des territoires de fécondité, outre les indispensables analyses locales, il convient d'envisager la reproduction humaine dans une approche de régulation – consciente ou inconsciente - du peuplement. La fécondité générale malgré l'apport de l'étude longitudinale intègre fécondité des couples mariés ou non, fécondité dans un contexte monoparental, stratégies de régulation démographique (âge au mariage plus ou moins tardif, pratiques de limitation des naissances, importance du célibat, structures de ces populations). La descendance finale est le résultat statistique de la combinaison de ces éléments. La justesse de l'analyse faite sur les profils des soixante générations 1889-1949 est dépendante d'un raisonnement toutes choses égales. S'ajoutent donc aux biais de construction des composantes de la descendance finale les biais résultant de différences interdépartementales, et des composantes structurelles et des composantes comportementales de cette même descendance finale : l'effet des migrations peut être déterminant par exemple pour expliquer des variations subites (territoire Gers-Garonne ?). Toutefois, les apparents territoires de fécondité que nous avons relevés correspondent pour une grande partie au moins à une cohérence d'ensemble des histoires régionales et des cultures locales. Ainsi, si les études ultérieures à l'aide de mesures plus fines confirmaient bien l'existence des territoires de fécondité que nous avons décelés, se poserait la question de la compréhension de cette géographie des territoires de fécondité c'est-à-dire de leur localisation spatiale (pourquoi ici et pas ailleurs), de leurs proximités (pourquoi ce territoire contigu à celui-là) et de leur évolution (dynamique du processus de diffusion/rétraction spatiale, transformations comportementales au sein d'un même territoire).

Nous avons retenu trois critères pour un territoire de fécondité : spatialisation, homogénéité de comportement, durabilité. La distinction pour la France de 17 territoires de fécondité pour 31 espaces géographiques à partir des profils de descendance finale permet de suggérer un schéma de base du modèle territorial. Un territoire de fécondité peut être défini par un pôle fortement homogène dans la durée et une zone d'influence dont l'hétérogénéité croît avec le rapprochement d'autres territoires de fécondité. Ainsi, si l'on a un pôle A caractérisé par une forte fécondité et un pôle B caractérisé par une faible fécondité, la fécondité des populations situées entre A et B se situe sur un gradient d'influence des deux pôles.

GRAPHIQUE 2 : SCHÉMA DE BASE DU MODÈLE TERRITORIAL



Ce schéma de base conduirait à identifier un pôle homogène plus ou moins vaste géographiquement qui serait jouté par des populations dont le comportement serait d'autant plus déviant du pôle qu'augmenterait à la fois la distance géographique au premier pôle et que se réduirait la distance géographique à un autre pôle. Ainsi, la fécondité d'une zone donnée ne serait pas indépendante de la fécondité des zones voisines. Elle serait fonction principalement de la distance, du degré d'homogénéité intergénérationnelle, de l'amplitude des écarts des pôles les plus proches. Lorsque deux pôles très disparates seraient proches, alors l'effet-frontière serait marqué car des disparités trop fortes provoquent des déséquilibres qui sont traduits par des effets de barrière. Lorsque deux pôles opposés seraient éloignés, alors il y aurait lente percolation des comportements des pôles opposés pour les populations situées sur l'espace entre les pôles. A terme, une sorte de phénomène de vases communicants jouerait par une tendance à un nivellement des différences : le processus d'homogénéisation.

CARTE 4 : FRANCE – 17 TERRITOIRES DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE D'APRÈS LES GÉNÉRATIONS 1889 - 1949



Le cas français synthétisé dans la carte 4 des territoires de fécondité montre nombre de situations qui illustrent cette interprétation. La logique gravitaire d'abord : ainsi, il y a un gigantesque demi-cône dont les rebords hauts seraient formés par les territoires de très forte fécondité Vendée, Bretagne, Croissant-Nord, Jura, suivis des territoires de fécondité moins élevée du Croissant-Centre, puis de ceux de fécondité moyenne du Berry-Nivernais pour finir dans la dépression territoriale Limousin-Auvergne. Ce demi-cône aurait un trou majeur la région parisienne avec là un effet-frontière bien illustré par le très grand écart de fécondité sur courte distance entre la dépression parisienne de fécondité et le Croissant-Nord, et une brèche au nord-est où apparaît le territoire mosellan conquis récemment par l'influence alsacienne.

La logique gravitaire sans frontière se retrouve encore au centre dans les vastes zones périphériques ouest et sud du Massif Central, au sud dans les zones périphériques nord et est du territoire Pyrénées, l'ensemble convergeant vers la dépression Garonne-Méditerranée. Lorsque les territoires qui se jouxtent présentent des différences très marquées alors on observe des zones-tampons beaucoup moins étendues que les zones périphériques comme entre Alpes et Méditerranée, entre Massif Central et les dépressions fécondes de la vallée du Rhône, entre Jura et Alsace, entre Bretagne et Normandie. Parfois naissent de nouveaux territoires tirant influence de territoires voisins ainsi que le suggèrent les profils vendéens qui combinent les comportements des territoires voisins de Bretagne, du Croissant-Nord et du Croissant-Centre. L'extension de la zone d'influence d'un territoire par percolation peut être illustrée par les effets du territoire Garonne sur les départements des territoires Massif Central et Pyrénées, et par les effets du territoire rhodanien sur la bordure orientale du Massif Central et le territoire alpin. Le processus de percolation serait lié à la logique bien connue en sociologie de la progression des innovations (dans un premier temps les pionniers, puis les suiveurs, enfin peut-être les résistants).

L'exception française du XXe de la remontée de la fécondité n'a pas été réelle pour tous les départements français. Pour certains les plus marqués par un système coutumier, les descendance finale entre les générations de la fin du XIXe et celles de 1930 n'ont pas augmenté ou très peu : dans les Alpes (Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie), dans le pôle Massif Central (Lozère, Aveyron, Ardèche) et sa zone d'influence (Corrèze), dans les Pyrénées-Atlantiques, en Bretagne (Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère). Avec les générations les plus récentes, un aimant invisible semble attirer nombre de départements français comme s'il y avait un niveau de descendance finale vers lequel convergeraient inéluctablement et de façon continue tout à la fois les territoires ayant eu durablement un profil de très forte fécondité (D_{50} entre 2,5 et 3,0 : territoire mosellan mais aussi une grande partie des territoires Croissant-Nord et Croissant-Centre) et les départements ayant eu durablement de très bas niveaux de fécondité (D_{50} entre 1,5 et 2,0 : toute la région parisienne, tout le territoire rhodanien). L'avenir serait-il le territoire du français moyen ?